

Premier ministre

Commission générale de terminologie et de néologie

RAPPORT ANNUEL

2002

Ministère de la culture et de la communication
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides - 75001 Paris Tél. :
0140 15 36 95 Télécopie : 0 140 15 3 6 77
Mél. : dglf@culture.gouv.fr Adresse sur
Vinternet : www.dqlfculture.gouv.

SOMMAIRE

Introduction

1. La commission générale de terminologie et de néologie	4
A. Les travaux	4
B. La publication au <i>Journal officiel</i> et la diffusion des travaux	5
1. Le Journal officiel	5
2. Les autres moyens de diffusion	6
C. Les méthodes de travail et les procédures de collaboration	6
1. Les méthodes de travail	6
2. Les procédures de collaboration	8
3. L'évaluation des travaux	10
II. Le rôle de l'Académie française	10
A. La participation aux travaux des commissions spécialisées	10
B. La participation aux travaux de la commission générale	10
C. L'approbation des termes	11
III. Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères	11
A. La situation dans les ministères	11
B. Les travaux des commissions spécialisées	12
1. Orientations et méthodes	12
2. L'organisation des commissions	14
3. L'élaboration de listes terminologiques	15
4. La diffusion des termes nouveaux	16
IV. Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif	17
A. L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France	17
1. La coordination du dispositif	17
2. La diffusion de l'information	18
3. Les moyens	19
B. Les partenaires du dispositif	20
1. L'Académie des sciences	20
2. Les organismes des autres pays francophones	20
3. L'Équipe <i>Langues de spécialité, néologie et terminologie</i> du CNRS (LSNT)	21
4. L'Association française de normalisation (AFNOR)	21

Annexes